



# **Règlement Particulier**

**14-15-16 Avril 2017**





## **Règlement Particulier SPA 400**

### **Circuit de Spa-Francorchamps - 14-15-16 Avril 2017**

#### **Définition**

Le meeting « SPA 400 » sera organisé par l'asbl BGDC et dans ce cadre seront disputés une manche des championnats :

- Belgian Gentlemen Drivers Championship ;
- BMW M235i Racing Cup Belgium ;
- BMW Clubsport Trophy ;
- DMV NES 500.

Ce meeting sera disputé conformément au code sportif international de la FIA et à ses annexes, des prescriptions du RACB Sport, des règlements sportifs et techniques des championnats 2017 concernés et au présent règlement particulier. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent règlement particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés publiés par l'organisateur et/ou l'autorité sportive nationale.

Les règlements sportifs et techniques de chaque série sont consultables sur les adresses [www.racb.com](http://www.racb.com) et [www.nes500.de](http://www.nes500.de).

De par leur engagement, les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

#### **Concurrents et pilotes admis**

Tous les concurrents et les pilotes doivent être en possession d'une licence valide pour circuit d'un degré minimal stipulé dans les règlements sportifs de la série concernée.

Les concurrents étrangers doivent être en possession d'une licence valide, du même niveau que la licence Belge avec une autorisation de leur ASN et en accord avec le RACB Sport, comme stipulé dans les définitions générales du code sportif international 2017 de la FIA.

Tous les équipements de sécurité des véhicules devront être conforme au code sportif international de la FIA 2017.





## Règlement Particulier SPA 400 Circuit de Spa-Francorchamps - 14-15-16 Avril 2017

### Informations générales

#### Organisateur

Asbl BGDC  
Rue du Riquau 1  
B – 1435 Mont-Saint-Guibert  
Tel. : +32 475 83 30 20 Patrick Van Billoen  
Tel. : +32 472 60 01 75 Bernard Delvenne  
Email : [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)  
Website : [www.spa400.be](http://www.spa400.be)

#### Autorité Sportive Nationale

Royal Automobile Club of Belgium  
RACB Sport  
Rue d'Arlon 53/3  
B – 1040 Bruxelles  
Tel. : +32 22 87 09 60  
Email : [sport@racb.com](mailto:sport@racb.com)

#### Date et lieu du meeting

14-15-16 Avril 2017  
Circuit de Spa-Francorchamps

#### Circuit

Circuit de Spa-Francorchamps – 7.004 m

#### Sens de la course

Sens des aiguilles d'une montre

#### Engagement

Après des différents promoteurs des séries  
Date limite des inscriptions : 10 Avril 2017  
Publication de la liste des concurrents : 11 Avril 2017

#### Durée du meeting

Le meeting commence avec les vérifications techniques et/ou administratives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- Délai de réclamation ou d'appel ou fin d'audition
- Fin des vérifications administratives et/ou techniques en conformité avec le code
- Publication du classement officiel final

#### Vérifications sportives

Voir timing

#### Vérifications techniques

Voir timing

#### Tableau d'affichage officiel

Paddock F1 – Côté Paddock – entre boxes 1 & 2





## **Règlement Particulier SPA 400**

### **Circuit de Spa-Francorchamps - 14-15-16 Avril 2017**

#### **Timing de l'épreuve**

Voir annexe.

Le collège des commissaires sportifs, en accord avec le directeur du meeting, se réserve le droit, en cas de force majeure (accident, conditions atmosphériques, décisions des pouvoirs publics, ...) de modifier le déroulement des courses et de changer le timing et ceci, tant pour les essais libres, les essais qualificatifs, le warm-up et les courses.

Les concurrents en seront avertis par un additif qui sera publié en ligne ainsi que sur le panneau officiel d'affichage.

#### **Numéros de course et publicité obligatoire**

Les concurrents devront laisser :

- Trois emplacements libres de 50 cm / 50 cm (un de chaque côté de la voiture ainsi que sur le toit) pour l'apposition du panneau autocollant reprenant le numéro et la catégorie.
- Les emplacements avant et arrière situés à l'endroit des plaques d'immatriculation.
- Le bandeau pare-soleil.
- Mise à disposition de chaque concurrent de fond de couleur pour l'apposition des numéros de course (D1=Bleu - D2=Gris - D3=Rouge - D4=Vert) ainsi que trois jeux de numéros de course.

#### **Assurances**

L'organisateur a pris toutes les dispositions suivant le règlement en vigueur du RACB Sport. Cette police d'assurance peut être consultée, par chaque concurrent, au secrétariat du meeting.

#### **Officiels**

Directeur de l'épreuve	Bernard DELVENNE	Lic : RACB 2398
Directeur de course SPA 400	Bernard DELVENNE	Lic : RACB 2398
Directeur de course DMV NES 500	Tun DA FONSECA	Lic : ACL O101
Directeur de course adjoint	Nicolas DUBOIS	Lic : RACB 3036
	Alexandre MAGIS	Lic : RACB 3206
	Serge NOEL	Lic : RACB 3615
Directeur de sécurité	Johan AERTS	Lic : RACB 1709
Secrétaire de meeting	Gaëtane BACHY	Lic : RACB 3333
	Camille VANDEREECKEN	Lic : RACB 3607
	Geneviève FORTHOMME	Lic : RACB 3125
	Sylvie PIRON	Lic : RACB 3609





## Règlement Particulier SPA 400 Circuit de Spa-Francorchamps - 14-15-16 Avril 2017

### Commissaires sportifs

Président :	Guy DAUBIE	Lic : RACB 2652
Membres :	Pascal NOTELAERS	Lic : RACB 1242
	Georges VANDENDRIESSCHE	Lic : RACB 0427
Stagiaire :	Mathieu BOMANS	Lic : RACB 3588

### Commissaires techniques

Chef de file :	Stany JANSSEN	Lic : RACB 1414
----------------	---------------	-----------------

Service médical	Dr Christian WAHLEN	Lic : RACB 1047
-----------------	---------------------	-----------------

Service de chronométrage	Harald ROELSE	Lic : KNAF 10974
--------------------------	---------------	------------------

Commissaires de piste	RACB Track Marshals : Christian MONBALLIN	Lic : RACB 2415
-----------------------	-------------------------------------------	-----------------

Commissaires de stand	CNCS : Thierry JACOBS	Lic : RACB 0066
-----------------------	-----------------------	-----------------

Relation concurrents	Robert BUEKENHOUT	Lic : RACB 3408
	Michel DE RUYDTS	Lic : RACB 2810
	Benjamin HORLEZ	Lic : RACB 3484
	Eric PLASMAN	Lic : RACB 3608

### Réclamations

Les réclamations doivent être présentées par écrit soit aux commissaires sportifs. Toute réclamation doit être accompagnée d'un droit de recours de 500€.

Droit d'appel national RACB : 2.000€

Droit d'appel international FIA : 6.000€

Les dispositions du chapitre 13 et 15 du code sportif international stipulent la procédure des réclamations et appels.

### Communication

Chaque concurrent, chef d'équipe, pilote ou membre d'une équipe qui veut utiliser un appareil avec radiocommunication, doit faire une demande au moins 1 mois avant le début du meeting auprès de :

I.B.P.T – B.I.P.T  
Service licence  
Avenue Albert II 35  
1030 Bruxelles  
Tél : +32 2 226 88 20  
Fax : +32 2 226 87 64





## Règlement Particulier SPA 400

### Circuit de Spa-Francorchamps - 14-15-16 Avril 2017

Chaque team peut installer un camion team ainsi qu'un véhicule de service dans la zone de paddock qui sera attribué par l'organisateur. Les caravanes et mobil homes seront installés sur la zone attribuée par l'organisateur.

#### Voiture de sécurité

La voiture de sécurité (Safety-Car) pourra être mise en service pour neutraliser la course sur décision du directeur de course et/ou de meeting. Elle ne sera utilisée que si des pilotes ou des officiels courent un danger physique immédiat, mais dans des circonstances ne justifiant néanmoins pas la suspension de la course. La procédure en la matière devra se conformer aux dispositions telles que spécifiées par les prescriptions générales FIA applicables à tous les championnats et/ou séries participant à ce meeting.

#### Protection contre l'incendie

Il faudra prendre connaissance des dispositions générales du service régional d'incendie de Stavelot en annexe à ce règlement particulier.

#### Drapeaux de signalisation

Voir annexe H, article 2.4 « signalisation » de l'annuaire FIA 2017.

#### Prix et récompenses

Un trophée spécifique sera remis à la voiture victorieuse, ce trophée restera la propriété de « SPA400 » et devra être remis en jeu lors de la prochaine édition.

Il y aura des coupes pour les trois premiers au classement général de chaque division du « SPA400 ».

Coupes et champagnes selon le règlement des séries.

#### Silence moteur

Vendredi 14 Samedi 15 Dimanche 16 avant 9h et après 18h, tout manquement à ce point du règlement sera sanctionné d'une pénalité financière de 250€.

#### Timing général

Date limite des inscriptions	:	10 Avril 2017
Publication de la liste des concurrents	:	11 Avril 2017
Description du timing	:	Annexe

#### Approbation

VISA RACB	:	C-S-SPA4-002 (27/03/2017)
-----------	---	---------------------------

